



# Rapport de la Commission financière

## Comptes 2017

(du 18 avril 2018)

## au Conseil général

de la Ville de La Chaux-de-Fonds

### Composition de la commission

Pour le PS:	M. Oguzhan Can M. Pascal Bühler Mme Silvia Locatelli M. Patrick Jobin	
Pour le PLR:	M. Daniel Surdez M. Christophe Ummel M. Alain Vaucher M. Cédric Haldimann	vice-président
Pour le POP:	M. Julien Gressot M. Karim Boukhris M. Nathan Erard	président
Pour l'UDC:	M. Marc Schafroth M. Thierry Brechbühler	rapporteur
Pour Les Verts:	Mme Monique Erard M. Sven Erard	

## **Composition du Conseil communal**

M. Huguenin-Elie, président, directeur du dicastère de l'urbanisme, des bâtiments et des relations extérieures (DUBRE).

Mme Katia Babey, vice-présidente, directrice du dicastère de la jeunesse, des affaires sociales, des sports et de la santé (DJASS).

M. Théo Bregnard, directeur du dicastère de l'instruction publique, de la culture et de l'intégration (DICI).

M. Marc Arlettaz, directeur du dicastère de la sécurité, des espaces publics et des énergies (DSEPE).

Mme Sylvia Morel, directrice du dicastère des finances, de l'économie et des ressources et des espaces publics (DFER).

---

Madame la présidente,  
Mesdames les conseillères générales,  
Messieurs les conseillers généraux,

La commission financière s'est réunie à deux reprises, soit le 20 mars et le 18 avril 2018.

Le Conseil communal a participé *in corpore* aux deux séances de la Commission, accompagné de Mme Sylvène Aeschlimann, cheffe du service des finances.

M. Thierry Brechbühler (UDC) siégeait pour la première fois, en remplacement de M. Lionel Favre, démissionnaire.

MM. Oguzhan Can (PS), Pascal Bühler (PS) et Alain Vaucher (PLR) étaient excusés pour la séance du 20 mars.

M. Oguzhan Can (PS) était excusé pour la séance du 18 avril.

## **Présentation générale des comptes 2017**

En préambule, nous précisons que le résultat économique correspond au résultat total épuré des opérations uniques, extraordinaires et des réévaluations des participations ayant eu lieu durant l'exercice en question.

Le résultat économique des comptes 2017 présente un déficit économique estimé à CHF 13.2 millions. Ceci reste inquiétant, d'autant que si l'on regarde les comptes 2016, le déficit était de CHF 15.6 millions et le budget 2018 prévoit un déficit de CHF 17.6 millions.

Le budget 2017 prévoyait un déficit de CHF 18'280'590.-. Un prélèvement de CHF 11'500'000.- à la réserve de politique conjoncturelle ramenait ce déficit à CHF 6'280'590.-.

Le résultat des comptes 2017 présente un excédent de revenus de CHF 11'445'667.14. Celui-ci s'explique par des variations tant dans les charges que dans les produits et qui sont intervenues en cours d'exercice mais qui ne sont pas pérennes. Il est donc important de tenir compte du déficit économique et non pas du bénéfice de l'exercice.

Comptes 2017, résultat final	+ CHF	11.4 millions
Remboursement de l'ex-cpc	- CHF	15.2 millions
Prêt à TransN non enregistré au moment de la création de la SA	- CHF	3.4 millions
Diverses opérations uniques influençant le compte de résultat	- CHF	6.0 millions
Comptes 2017, déficit économique	- CHF	13.2 millions

Le déficit économique s'améliore de CHF 5.1 millions entre le budget (CHF 18.3 millions avant prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle) et les comptes (CHF 13.2 millions). Cela s'explique au regard des éléments suivants :

(+ amélioration, - détérioration)

Biens, services et marchandises	+ CHF	2.3 millions
Intérêts passifs	+ CHF	1.4 million
Amortissements courants	+ CHF	1.2 million
Recettes fiscales	+ CHF	1.7 million
Augmentation des subventions scolaires	+ CHF	0.7 million
Attribution / prélèvement de financements spéciaux (Eau / STEP / Déchets)	- CHF	1.5 million
Divers	- CHF	0.7 million

## **Fiscalité**

La fiscalité des personnes physiques est en recul de CHF 2.75 millions entre les comptes 2016 et les comptes 2017. À noter que le budget 2017 prenait en considération une hausse de 3 points de l'impôt communal pour les personnes physiques. Cet élément a été refusé en votation par la population.

La fiscalité des personnes morales entre les comptes 2016 et 2017 amorce une amélioration de CHF 0.85 million. La part au pot commun a permis à la Ville de recevoir une somme supplémentaire de CHF 4.4 millions.

L'impôt sur les frontaliers s'améliore de CHF 1.25 million. Il faut également relever que le refus par le peuple de la bascule de cet impôt a permis d'éviter une perte de CHF 2.2 millions à la Ville.

L'amnistie fiscale qui s'est terminée en 2017 a permis une rentrée exceptionnelle de CHF 2.2 millions.

## **Effectif (en Emploi Plein Temps (EPT))**

Par rapport au budget 2017, l'effectif diminue de 11.71 EPT. Par contre, en regard avec les comptes 2016, il augmente de 5.92 EPT et avec les comptes 2015 de 0.35 EPT. Ces variations d'effectif sont principalement la cause des obligations voulues par l'État dans des services dont les villes sont dépendantes et ne peuvent qu'appliquer les directives.

## **Investissements**

Les investissements soumis au frein à l'endettement, budgétés à CHF 9.9 millions, sont inférieurs de CHF 0.9 million. Ceux non soumis au frein à l'endettement, budgétés à CHF 15.2 millions, sont inférieurs de CHF 7.8 millions. La diminution des investissements de ces dernières années commence à diminuer les charges d'amortissement de la Ville.

Grâce au fond résiduel de l'ex-CPC et à Viteos, la dette a été diminuée de CHF 21 millions. Elle se monte malgré tout encore à CHF 395 millions.

## **Prises de positions des représentants des groupes**

### **Préavis du groupe PS**

Les opérations extraordinaires qui ont pu être effectuées dans les comptes 2017, notamment le versement de plus de CHF 15 millions de l'ancienne caisse de prévoyance communale, n'occultent pas le déficit opérationnel de plus de CHF 13 millions. D'une part, elles ne se reproduiront plus et, d'autre part, les recettes fiscales ordinaires ne se relèvent pas, même si leur baisse se tasse.

Néanmoins, il faut saluer l'amélioration de plus de CHF 5 millions entre le budget 2017, sans prélèvement à la réserve conjoncturelle, et les comptes 2017, sans opérations extraordinaires. Celle-ci est due à la maîtrise des finances du Conseil communal et de ses services, mais également aux sacrifices importants consentis par les collaborateurs de la Ville et de sa population.

Par ailleurs, le PS rappelle que notre ville continue d'avoir un problème de recettes. Si le report de la bascule de l'impôt des frontaliers par le peuple neuchâtelois a permis de limiter l'ampleur du déficit, celui-ci demeure réel et des solutions doivent émerger. Cela passera par des actions concrètes visant à faire rayonner notre cité et y créer des richesses. Mais rappelons aussi que notre ville ne retrouvera pas l'équilibre sans une répartition plus équitable des richesses au sein du canton.

### **Préavis du groupe PLR**

Les commissaires PLR saluent le résultat des comptes 2017 qui est, même s'il reste fortement déficitaire, bien meilleur que prévu.

Des intentions aux réalisations, il y a un fossé. De même, un budget des dépenses « serré » est facile à établir, mais difficile à tenir. Il faut de la rigueur et nos remerciements vont au Conseil communal et aux services communaux qui montrent qu'ils ne se contentent pas d'intentions et qu'on peut leur faire confiance.

Le remboursement unique de presque CHF 21 millions de l'ex-CPC est une excellente surprise à relever.

Il n'en demeure pas moins que la situation reste précaire et très préoccupante, ce qui s'exprime par le sévère déficit économique.

Il s'agit donc de ne pas relâcher l'effort, et le PLR compte sur le Conseil communal et le soutiendra dans la continuité des restructurations déjà engagées, et dans la recherche de celles encore à faire.

Par exemple la politique foncière de ces derniers temps, qui consiste à vendre certains biens pour dégager des moyens pour en rénover d'autres et en accroître leur utilité et leur rentabilité, commence à porter ses fruits et doit être poursuivie.

Une grande quantité de logements est en construction par des privés. Cela valorise des espaces jusqu'ici peu qualitatifs et c'est un encouragement dans le sens où notre ville bénéficie de l'intérêt des investisseurs. Cela génère aussi du travail pour notre économie locale.

Il faudra que de nouveaux citoyens arrivent pour occuper ces nouveaux appartements. Un potentiel d'accroissement de notre assiette fiscale est donc présent. Dans ce sens, nous nous félicitons de nous être engagés contre l'augmentation de la fiscalité, ce qui maintient notre ville dans la course de la concurrence fiscale avec les autres collectivités. Ceci était indispensable au vu d'influencer au mieux cette perspective.

Nous recommandons l'acceptation des comptes 2017.

### Préavis du groupe POP

Les commissaires POP prennent acte des comptes 2017 et se réjouissent du bénéfice moins déficitaire que prévu. Ce résultat extraordinaire provient en grande partie de la fin de l'épisode de la liquidation de la caisse de pension. À cela s'ajoutent d'autres éléments extraordinaires qui ne se reproduiront plus à l'avenir. Les comptes montrent à nouveau que contrairement à ce qu'en disent certains, la gestion de la Ville est bonne et que cela porte ses fruits. Ce résultat ne doit toutefois pas masquer la réalité d'une situation toujours autant difficile avec un résultat hors éléments extraordinaires négatif de CHF 13.2 millions, ce qui constitue néanmoins une nette amélioration par rapport au budget.

Le POP a une pensée particulière pour le personnel de la Ville qui est sous pression et dont la limitation des effectifs ne lui permet pas de réaliser son

travail dans de bonnes conditions. Cela débouche sur un nombre de départs important et donc une perte d'efficacité ainsi qu'une augmentation des arrêts de travail de longue durée.

À l'heure actuelle, aucune solution d'économies substantielles n'est apparue alors que le refus de l'augmentation des impôts communaux n'a pas permis d'amener un bol d'air qui aurait permis de voir l'avenir plus sereinement. Le POP relève que les nombreuses propositions émises lors des États généraux n'ont plus jamais été évoquées avec le Conseil communal. Ceci nous questionne sur son utilité réelle.

En 2017, comme chaque année, les décisions du canton ont péjoré les recettes de la Ville. Pour les prochaines années, il faut déjà prévoir une nouvelle reprise de points d'impôts et l'évocation d'une seconde réforme de la fiscalité des entreprises ne peut que nous inquiéter étant donné l'impact potentiel sur les finances de notre ville.

Le vote cantonal sur le Nouvel Hôtel Judiciaire démontre une nouvelle fois la difficulté d'obtenir un investissement et une répartition juste des missions cantonales. Et que dire de la répartition du produit du travail réalisé dans les entreprises installées en ville ?

### Préavis du groupe UDC

A la lecture du résultat des comptes, les représentants UDC auraient pu afficher un large sourire. Malheureusement, en faisant abstraction de toutes les écritures extraordinaires et de ce fait non renouvelables, le résultat économique de l'exercice affiche, encore et toujours, un important déficit de CHF 13.2 millions.

Nos inquiétudes sont renforcées par le fait que pour équilibrer les comptes 2016, il a fallu avoir recours à la réserve de politique conjoncturelle à hauteur de CHF 10 millions, et que pareil prélèvement est prévu au budget 2018, laissant malgré tout encore apparaître un déficit de CHF 5.2 millions. Ces chiffres démontrent que notre ville n'est pas encore sortie d'affaire.

Pour terminer sur une note plus optimiste, une amélioration de plus de CHF 5 millions a été réalisée principalement dans les biens, services et autres charges d'exploitations et au chapitre de la fiscalité, une reprise semble s'amorcer au niveau des personnes morales.

Nous espérons que ce début d'éclaircie se poursuive sans que le noir nuage de l'État ne vienne tout gâcher.

### Préavis du groupe Les Verts

A la réception des documents pour la tenue des séances de sous-commission des 19 ou 20 mars 2018, les membres Vert-e-s de la Commission financière ont d'abord cru à une erreur...

En effet, alors que le budget prévoyait un déficit de plus de CHF 18 millions, avec un prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle de près de CHF 11.5 millions pour le ramener à CHF 6.8 millions, voilà que le résultat des comptes 2017 se solde par un bénéfice de plus de CHF 11 millions !

Juste le temps de nous étonner, de nous questionner, de nous réjouir quand même de cet excellent résultat et nous revoilà face à la réalité ordinaire, bien moins riante !

Divers évènements uniques enregistrés dans l'exploitation et d'autres encore qualifiés d'extraordinaires expliquent ce retournement de situation imprévisible, et le constat tombe : le déficit économique 2017 (donc sans tous ces évènements particuliers) se monte à CHF 13.2 millions ! Soulignons que l'amélioration est tout de même de plus de CHF 5 millions par rapport au budget ! Bel effort, que les services et les employé-e-s en soient remercié-e-s, mais pas de quoi augurer des lendemains qui chantent ! Il faudra équilibrer le résultat économique ! Le défi est de taille mais avec le concours de tou-te-s, nous sommes prêt-e-s à le relever ! Les solutions ne sont pas simples à imaginer et encore moins à mettre en place. Le budget 2018 en est la preuve (déficit annoncé de plus de CHF 5 millions, prélèvement à la réserve de CHF 10 millions).

Les comptes 2017 nous offrent un ballon d'oxygène, tant mieux ! Ce résultat positif, certes imprévisible, inspire aux Verts la réflexion suivante : les employé-e-s qui ont consenti des efforts, aussi bien financiers qu'en termes de conditions de travail, de productivité, doivent avoir un sentiment mitigé, voire amer en découvrant les comptes 2017, même si ce sont les circonstances particulières de 2017 qui ont créé cette surprise. Nous-mêmes sommes « mal à l'aise » et c'est dans ce contexte, et comme on est toujours plus intelligent après, que les commissaires Vert-e-s proposeront de déposer un postulat demandant l'étude de la création d'une

réserve ou de tout autre moyen, qui permettrait à l'avenir, si une telle situation devait se reproduire, de manifester concrètement la reconnaissance de l'employeur à ses employé-e-s.

### **Adoption des rapports des sous-commissions**

Les rapports des sous-commissions sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

### **Adoption du rapport de la Commission financière**

Le rapport de la Commission financière est adopté à l'unanimité des membres présents.

### **Approbaton des comptes 2017**

Les comptes 2017 tels que présentés par le Conseil communal sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

### **Remerciements**

La Commission financière remercie le Conseil communal et la cheffe du service des finances pour leur participation engagée et la qualité des réponses fournies.

Elle tient en outre à remercier sincèrement le secrétariat du dicastère des finances pour le suivi efficace sur le plan logistique contribuant au bon déroulement des séances de la Commission.

Nos remerciements vont également et spécialement à toutes les personnes rencontrées durant nos travaux, ainsi qu'à l'ensemble des employé-e-s pour leur professionnalisme et leur engagement complet, malgré les mesures qui leur sont imposées depuis plusieurs années.

Pour la Commission financière  
Marc Schafroth  
Rapporteur